

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



528-15
Dist.
LIMITÉE

E/CN.14/CAP.2/INF 20
29 Novembre 1967

Original: FRANÇAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Conférence des Planificateurs africains
Deuxième Session
Addis-Abéba, 4-15 Décembre 1967

LA PLANIFICATION EN ALGERIE

(Document présenté par le Gouvernement de la
République algérienne)

LA PLANIFICATION EN ALGERIE

La lecture des documents fournis par le Secrétariat exécutif de la C.E.A. relatifs aux résultats de l'exécution des Plans depuis le début de la décennie des Nations Unies et particulièrement le document E/CN.14/CAP/10 "Propositions relatives à la création de services d'identification des projets", a suscité un grand intérêt et s'est révélée d'un apport précieux.

En effet, la Direction générale du Plan et des Etudes économiques est engagée depuis plusieurs mois dans des travaux de planification.

Après l'établissement des Perspectives septennales, reposant elles-mêmes, sur une perspective à plus long terme (15 ans) et correspondant au renversement de la tendance en matière d'emplois, la direction du Plan entreprend la préparation d'un Plan quinquennal (1969-1973). Ce dernier venant lui-même prendre le relais d'un Plan triennal (1967-1969) en cours de réalisation.

Compte tenu des bouleversements et des mutations de structures que subit encore l'économie algérienne, et compte tenu aussi de la faiblesse de l'information l'établissement d'un plan à moyen terme détaillé, a été écarté au profit d'un Plan de courte durée.

La nécessité d'adapter la planification au contexte dans lequel elle va se dérouler nous a amené à concevoir le système algérien de planification dans une optique de développement progressif et par étapes.

C'est ainsi que le premier Plan algérien est un plan de mise en place de structures aptes à favoriser un développement rapide. En outre il doit préparer l'ensemble des centres de décision et des agents économiques aux tâches du développement planifié. Il se présente sous la forme d'un programme d'actions énumérant une série de mesures qu'il s'agisse des institutions, des procédures administratives, des circuits de commercialisation, ou des réseaux de collecte de l'information.

D'un point de vue méthodologique, c'est une méthode simple et pragmatique qui a prévalu. En effet, c'est à partir des analyses sectorielles (Agriculture, Industrie, Infrastructure) et de leurs perspectives de développement qu'une première projection a été effectuée.

Le volume d'investissements réalisables a été déterminé en tenant compte des ressources financières et des capacités d'absorption pour toute la période septennale.

Pour l'élaboration du Plan quinquennal, la méthode employée est différente. Elle reposera sur les tableaux fournis par la comptabilité économique. C'est l'équilibre économique global d'une année de base qui sera projeté à l'année terminale (1973) du Plan quinquennal.

De ce modèle global, sera déduite la demande finale qui servira en première approximation de base à l'établissement des objectifs de production et d'investissement par secteur et permettra l'analyse de certains aspects particuliers du point de vue des effets sur le commerce extérieur et des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

Ainsi à l'aide de différentes hypothèses de travail et après plusieurs itérations un équilibre jugé réaliste sera retenu.

Cette première esquisse globale de l'économie doit servir de cadre à la planification des projets.

A cette phase de l'élaboration du 2^e Plan correspondent de grandes difficultés. En effet bien que l'expérience algérienne en matière de planification soit courte, les programmes d'équipement réalisés annuellement depuis l'indépendance ont mis en relief l'importance des goulets d'étranglement relatifs à la réalisation des investissements: les ministères techniques éprouvent de grandes difficultés à consommer les crédits prévus. Les raisons sont nombreuses mais on peut en citer quelques unes: les unes sont dues à la faiblesse du portefeuille de projets, à une mauvaise préparation de ces projets, les autres soit

au manque de personnes ayant les connaissances suffisantes pour l'étude de la viabilité des projets, soit à un appareil administratif inadapté et non préparé aux tâches du développement économique et social, soit à l'absence de méthodologie dans la recherche, et dans l'élargissement de l'univers des projets.

La plupart des pays d'Afrique, peut-être à des degrés divers, se trouvent ou se trouveront confrontés aux mêmes problèmes qu'affrontent nos planificateurs.

La projection globale ayant fourni des objectifs de Production à moyen terme, le planificateur doit faire correspondre à cet ensemble d'objectifs, un ensemble de projets précis et bien préparés.

Un des objectifs fixé à l'économie algérienne est la croissance auto-entretenu dans les 10 prochaines années. L'instrument fondamental étant l'investissement (le projet) il importe d'accorder une priorité à cet aspect de la planification. Le problème du choix des investissements doit être abordé avec un soin particulier. Il n'existe pas de doctrine en matière de critères de choix. Aucun critère n'est indépendant des objectifs fondamentaux de la politique économique. Dans le cas de l'économie algérienne les investissements ayant un effet favorable sur le commerce extérieur, mériteront une grande attention. Ces investissements seront à l'origine des changements dans les structures de Production et réduiront la contrainte des moyens de paiement étrangers. A ce critère il faut en combiner d'autres comme les effets d'entraînement (surtout dans le cas de capacités inutilisées), celui de la valeur ajoutée par unités de coût, et le coefficient de capital qui exprimera l'attente moyenne pour l'obtention d'une unité supplémentaire de Production.

Le choix de critères dépendra également des étapes qu'aura à traverser l'économie algérienne.

Afin de réaliser les objectifs assignés par le Plan quinquennal, la Direction générale du Plan entreprend

- La mise au point de méthodes susceptibles d'élargir l'univers des projets et par la même accroître les possibilités de choix des planificateurs.
- En vue d'une homogénéisation des présentations de projet, la mise au point d'un manuel de préparation des projets de développement.
- La mise au point de fiches permettant le contrôle d'exécution des grands projets.

Dans ce cadre le processus d'analyse des projets peut se ramener à trois étapes

- L'identification des projets constituera la première étape. Cette importante étape aurait avantage à être décentralisée.
- La détermination des coûts et des avantages économiques constituerait la deuxième étape.
- La sélection des projets dont la responsabilité incombera à la Direction du Plan constituerait la troisième étape. Il est à noter que cette sélection doit être compatible avec la projection globale.

Telles sont rapidement esquissées les grandes caractéristiques du système algérien de planification et les principales difficultés rencontrées par nos planificateurs dans l'élaboration du premier Plan quinquennal.

Comme le soulignent les documents du Secrétariat, la prochaine conférence par les confrontations et par les échanges qu'elle ne manquera pas de susciter, fera progresser la Planification en Afrique, conformément à la stratégie globale du développement qui a été adoptée.